



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Simulateur de cotisations sociales pour les artisans et commerçants (Simulateur)

Urssaf

Permet aux artisans et commerçants exerçant une activité en métropole (hors auto-entrepreneurs ou régime micro-social) d'estimer le montant de leurs cotisations provisionnelles pour l'année en cours, en application des taux et barèmes en vigueur (cotisations en début d'activité et à partir de la 3e année d'activité, cotisations avec exonération Accre).

Accéder au
simulateur ↗

(<https://www.secu-independants.fr/simulateur-cotisations-sociales/>)

Vérfifié le 20 avril 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

- Cotisations et contributions sociales des commerçants, artisans et industriels (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23890>)
- Déclaration d'activité d'un artisan (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23887>)